

# RAPPORT SEMESTRIEL

Situation au 30 juin 2022



## OFI RS CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE

FCP Actions de pays de la zone euro

### Commercialisateur

Parts « MACIF »  
MACIF - 2/4 rue Pied de Fond - 79037 NIORT Cedex 9

Parts « OFI ACTIONS SOLIDAIRE »  
MUTAVIE - 9, rue des Iris - 79088 Niort Cedex 9

### Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS

### Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

### Gestion comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

## Sommaire

Informations  
réglementaires

Situation financière  
au 30 juin 2022

## ORIENTATION DE GESTION

Ce produit a pour objectif l'investissement durable. L'investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental et/ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de façon significative à un objectif environnemental ou social et que les sociétés faisant l'objet d'un investissement suivent de bonnes pratiques de gouvernance

**Le FCP est éligible au PEA.**

### Objectif de gestion

L'objectif du Fonds est d'obtenir à long terme une surperformance par rapport à l'Eurostoxx 50 sur la durée de placement recommandée en mettant en œuvre une approche ISR. L'OPCVM n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

### Indicateur de référence

La performance du Fonds peut être comparée à celle de l'indice action Eurostoxx 50. [SX5T Index] Il est calculé dividendes réinvestis. L'indice Eurostoxx 50 est composé des 50 plus grandes et plus liquides capitalisations de la zone euro. Un certain nombre d'informations (descriptif, cours, historiques, graphiques...) sur cet indice sont disponibles dans la presse (presse financière) et sur certains sites spécialisés (www.stoxx.com,...)

### Stratégie de gestion

Le Fonds met en œuvre une approche fondée notamment sur une analyse extra-financière des sociétés composant son indicateur de référence, qui permet de déterminer les pondérations des titres dans le portefeuille. Cette approche permet au gérant de projeter les valeurs et leurs rendements escomptés sur une perspective de long terme.

Du fait de son éligibilité au Plan d'Épargne en Actions et à l'article 209OA du Code Général des Impôts, le Fonds est en permanence investi, au minimum à 90% en actions de société ayant leur siège dans un État membre de l'Union Européenne.

Le portefeuille sera toutefois, en application de la stratégie de gestion, exposé au minimum à 60% aux actions de la zone euro.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...), Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

Sur OFI RS CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE, l'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion des sociétés de la catégorie sous surveillance présentant les moins bons Scores ISR (Scores Best in Class calculés par notre Pôle ISR) de l'indice Eurostoxx 50, désigné ci-après par le terme « Univers d'Investissement ». L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Fonds.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Les actifs de OFI RS CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE sont sélectionnés selon des critères sociaux et sociétaux :

- Qualité des ressources humaines au sein de l'entreprise
- Respect de l'environnement
- Qualité de la relation avec les clients / fournisseurs
- Le degré de développement gouvernement d'entreprise
- Engagement sociétal de l'entreprise

Ainsi, un bonus sera accordé aux sociétés figurant dans le premier quartile ICB2 sur le pilier « Social » leur permettant de se positionner sur une catégorie ISR supérieure, à l'exception toutefois des entreprises catégorisées sous surveillance.

Enfin, entre 5% et 10% des actifs de OFI RS CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE sont investis en titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L.3332-17-1 du Code du travail.

Une présentation détaillée du processus d'analyse extra-financière et d'intégration des évaluations est disponible dans le Code de transparence présent sur le site internet de la Société de Gestion [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr).

Dans les limites prévues par la réglementation, le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français ou étranger et/ou de gré à gré).

Le Fonds pourra intervenir sur des contrats financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ou de l'exposer aux actions, titres et valeurs assimilées, indices, pour tirer parti des variations de marché ou poursuivre l'objectif de gestion.

Le Fonds pourra notamment intervenir sur les contrats à terme et les options (vente, achat, dans, ou en dehors de la monnaie) portant sur l'indice Eurostoxx 50. Par ailleurs, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre un éventuel risque de change. En effet, le Fonds n'intervient pas sur ces instruments à des fins de surexposition.

#### ➤ [Réglementation SFDR – OPC Article 9](#)

- [Code LEI](#) : 969500PKEUH3SJIVMP78
- [Informations sur la manière dont l'objectif d'investissement durable du Fonds doit être atteint](#) :

Si à ce jour, le Fonds ne dispose pas d'un indice aligné sur l'objectif d'investissement durable, il poursuit néanmoins un objectif social en privilégiant les sociétés ayant les meilleures pratiques dans ce domaine ainsi que les entreprises solidaires.

Ainsi, les actifs du Fonds sont également sélectionnés suivant des critères sociaux et sociétaux, tels que :

- Qualité des ressources humaines au sein de l'entreprise ;
- Respect de l'environnement ;
- Qualité de la relation avec les clients / fournisseurs ;
- Le degré de développement gouvernement d'entreprise ;
- Engagement sociétal de l'entreprise.

- [Taxonomie](#) : Non applicable, le Fonds ayant un objectif social.

#### Profil des risques

Au travers du FCP OFI RS CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE, le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

##### Risque actions et de marché :

Le Fonds est exposé au minimum à 60% aux actions. Si les marchés baissent la valeur liquidative du Fonds baissera.

##### Risque discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. Le Fonds peut en outre avoir une performance négative.

##### Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

##### Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

##### Risques accessoires :

##### Risque de liquidités

En raison de l'investissement en titres solidaires entre 5 % et 10% du portefeuille du Fonds maître le portefeuille peut être soumis à un risque de liquidité susceptible de faire baisser la valeur liquidative du Compartiment.

##### Risque de taux :

Une partie du portefeuille peut être investie en taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du Fonds.

##### Risque de contrepartie :

Le Fonds sera exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Le Fonds est donc exposé au risque que la contrepartie ne puisse honorer ses engagements au titre de ces instruments.

Le risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme est limité à tout moment à 10 % de l'actif net du Fonds par contrepartie.

#### CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

A compter du 11 mars 2022, OFI ASSET MANAGEMENT devient centralisateur des parts C – OFI ACTIONS SOLIDAIRE - N au nominatif pur, SOCIETE GENERALE demeure centralisateur par délégation de la Société de Gestion pour les parts à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré.

## CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Les changements intervenus au cours du semestre précédent ont été les suivants :

- A compter du 20 octobre 2021 :
  - Le cut off des souscriptions/rachats passe à 12H au lieu de 10H et ajout d'un risque de liquidités accessoire ;
  - Création des parts N
- A compter du 28 décembre 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation Taxonomie.

## CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

## INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 31/12/2021 au 30/06/2022, le Fonds n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	94 290 889,53
Avoirs bancaires	7 201,42
Autres actifs détenus par l'OPC	9 789 117,62
Total des actifs détenus par l'OPC	104 087 208,57
Comptes financiers	-
Instruments financiers et Dettes	-236 564,10
Total des passifs	-236 564,10
<b>Valeur nette d'inventaire</b>	<b>103 850 644,47</b>

## Evolution de l'actif net

	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
<b>ACTIF NET</b>						
en EUR	103 850 644,47	115 315 538,00	75 067 933,49	54 752 900,37	39 372 091,16	37 785 835,71
<b>Nombre de titres</b>						
Catégorie de parts MACIF C	12 825,4492	11 300,7869	4 365,7791	3 721,8105	3 676,8445	4 051,7927
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE	255 289,3153	215 480,4999	158 980,4979	88 722,2124	67 117,4252	40 745,2402
Catégorie de parts MACIF D	198 557,5040	194 707,5040	193 611,7406	193 141,7406	199 148,7406	195 733,3739
Catégorie de parts N	49 361,0000	49 830,0000	-	-	-	-
<b>Valeur liquidative unitaire</b>						
Catégorie de parts MACIF C en EUR	188,31	234,67	197,15	195,63	154,51	175,34
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE en EUR	274,67	342,84	288,96	287,66	227,93	259,51
Catégorie de parts MACIF D en EUR	137,17	172,93	146,00	147,57	118,03	135,39
Catégorie de parts N en EUR	82,56	102,65 <sup>(1)</sup>	-	-	-	-

## Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>						
Catégorie de parts MACIF D						
en EUR	-	1,76	0,82	2,11	1,68	1,52
Date de distribution	-	27/05/2022	28/05/2021	15/05/2020	15/05/2019	22/05/2018
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>						
Catégorie de parts MACIF C en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts MACIF D en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>						
Catégorie de parts MACIF C en EUR	-	2,37	1,09	2,77	2,17	1,95
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE en EUR	-	2,42	0,76	3,23	2,37	2,08
Catégorie de parts MACIF D en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	0,01	-	-	-	-

(1) La catégorie de parts N a été créée le 20/10/2021 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

## Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	90,79	90,59
Actions	90,79	90,59
ADIDAS NOM	1,34	1,34
AENA SME SA	1,40	1,40
AIR LIQUIDE	1,36	1,35
AKZO NOBEL NV	1,09	1,08
ALLIANZ SE-NOM	1,95	1,94
AMADEUS IT GROUP SA	1,33	1,33
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	0,91	0,91
ASML HOLDING N.V.	4,13	4,12
ATOS SE	0,47	0,47

## Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
AXA	2,27	2,27
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	1,58	1,57
BAYERISCHE MOTORENWERKE	1,20	1,20
BNP PARIBAS	2,01	2,00
BRENNTAG AG	1,23	1,22
BUREAU VERITAS	1,06	1,06
CAP GEMINI SE	1,35	1,35
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	1,10	1,10
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	0,81	0,81
CREDIT AGRICOLE SA	0,76	0,75
CRH PLC	1,84	1,84
DANONE SA	1,44	1,43
DEUTSCHE BOERSE AG	1,02	1,02
ENEL SPA	3,08	3,07
ENGIE SA	0,88	0,87
ESSILOR LUXOTTICA SA	1,47	1,47
EUROFINS SCIENTIFIC SE	1,23	1,23
EVONIK INDUSTRIES AG	0,82	0,82
FAURECIA	0,36	0,35
GALP ENERGIA SGPS SA-B	1,18	1,18
HENKEL KGAA VZ PFD	1,13	1,13
HERMES INTERNATIONAL	0,98	0,97
INDITEX	1,02	1,02
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	1,22	1,22
ING GROUP NV	1,77	1,77
INTESA SANPAOLO SPA	1,44	1,44
KERING	3,07	3,06
KONE B	1,05	1,05
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	0,78	0,78
KONINKLIJKE DSM NV	0,93	0,93
KONINKLIJKE KPN NV	2,03	2,03
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	0,71	0,71
LEGRAND	0,81	0,81
LINDE PLC	2,37	2,37
LOREAL SA	4,22	4,21
MERCEDES BENZ GROUP AG	1,75	1,75
MERCK KGAA	1,47	1,47
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	1,38	1,38
NESTE CORPORATION	1,63	1,62
PERNOD RICARD	0,98	0,98
PROSUS N V	1,18	1,18
REPSOL	0,97	0,97
REXEL	1,19	1,19
SAFRAN	0,98	0,98
SANOFI	1,43	1,43

## Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
SAP SE	3,85	3,84
SCHNEIDER ELECTRIC SA	2,72	2,71
SODEXO	0,84	0,84
STELLANTIS NV	0,96	0,96
STMICROELECTRONICS NV	1,53	1,53
TELEPERFORMANCE SE	0,85	0,85
TOTAL ENERGIES SE	0,87	0,87
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	0,77	0,77
WORLDLINE	1,23	1,22
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	8,96	8,94
OPC à capital variable	2,19	2,19
OFI RS LIQUIDITES	2,19	2,19
Actions	6,77	6,75
FRANCE ACTIVE INVEST CAT B	6,77	6,75
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

**Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres,  
au cours de la période de référence**

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	23 340 992,40	8 834 648,90
Actions	23 340 992,40	8 834 648,90
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	11 266 811,19	13 309 293,30
OPC à capital variable	11 266 811,19	13 309 293,30